



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 14 mars 2024

N° d'affaire : 2023.RRGR.179

Congé le 8 mars pour les femmes tant que l'égalité salariale ne sera pas atteinte

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Chiffre 1:	Rejet
Chiffre 2:	Rejet
Chiffre 3 :	Rejet
Chiffre 4 :	Rejet

Berne, le 14 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général